Don de 15,5 millions d’euros de la Belgique au Burundi

PANA, 18/12/2008Bujumbura, Burundi - Le gouvernement belge va dÃ©bloquer une enveloppe de 15,5 millions dâ€™euros pour appuyer des projets dans les domaines de lâ€™Education et des Infrastructures routiÃ¨res au Burundi sur les quatre prochaines annÃ©es, a-t-on appris jeudi de source diplomatique Ã Bujumbura.Deux conventions dans ce sens ont Ã©tÃ© paraphÃ©es, jeudi Ã Bujumbura, par la ministre burundaise des Relations extÃ©rieures, Mme Antoinette Batumubwira et lâ€™ambassadeur du Royaume de Belgique au Burundi, Jozef Smets.
La premiÃ¨re convention, dâ€™une valeur de 5,5 millions dâ€™euros, permettra au Burundi de dÃ©velopper le secteur encore embryonnaire de lâ€™enseignement des mÃ©tiers.Le Burundi a besoin dâ€™adapter la formation de sa jeunesse aux rÃ©alitÃ© pays, a commentÃ© lâ€™ambassadeur belge.La seconde convention porte sur le pavage de rues Ã Bujumbura, la capitale du Burundi et dans dâ€™autres villes de province pour un montant global de 10 millions dâ€™euros.Cette activitÃ© Ã haute intens main-dâ€™oeuvre devrait Ã©galement gÃ©nÃ©rer beaucoup dâ€™emplois, a encore estimÃ© le diplomate belge.